BULLOM

N° 19 Vendredi 14 mai 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise

Cornaux | Cressier | Enges | Hauterive

Le landeron | Lignières | La Tène | Saint-Blaise

CORNAUX : GARAGE-CARROSSERIE STORRER

DES PROFESSIONNELS APTES À RÉPONDRE À VOS BESOINS

Toute l'équipe du garage-carrosserie Storrer se réjouit de vous accueillir à Cornaux.
A lire en page 11

TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS
WITTWER SA
Zone industrielle
Les Perveuils 10
CH-2074 Marin
Tél. +41 (0)32 756 00 60
Fax +41 (0)32 756 00 69
E-mail: wittwer@wittwersa.ch
ENTREPÔTS
EXPÉDITIONS
MANUTENTIONS
GARDE-MEUBLES
EMBALLAGES
MONTE-MEUBLES

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
Une entreprise familiale à taille humaine
Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

Eco-constructeur
Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie
www.martiarcjura.ch
Porrentruy
Delémont
Tavannes
St-Imier
Cornaux
martiarcjura

pharmacieplus du bourg marin-épagnier
pharmacieplus des 3 chevrons cressier
un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :
Requérant : NIGGELER Michael et DARDEL Cora
Article cadastral n° : 4915
Situation : La Traversière 5
Auteur des plans : Requérants
Nature des travaux : Remplacement couvert jardin privé
Sanction : minime importance
Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité
Autorisation spéciale : Zone de protection des eaux S3
Dossier SATAC n° : 111137 Publication FAO n° : 19
Date du délai d'opposition : 14 juin 2021
Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.
Cressier, le 12 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS DE FERMETURE – PROLONGATION

En raison de la prolongation des travaux pour la pose de la nouvelle conduite d'eau potable de la CEN (Communauté des Eaux de Neuchâtel), le tronçon routier depuis le centre du hameau de Frochaux en direction Est, jusqu'à l'entrée de la forêt de Cressier, restera fermé à toute circulation jusqu'au **vendredi 4 juin 2021.**
L'accès routier au hameau de Frochaux restera néanmoins possible depuis Cornaux durant toute la durée des travaux.
Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE

FERMETURE DU GUICHET DES CONTRÔLES DES HABITANTS

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que les guichets du contrôle des habitants seront fermés le vendredi 21 mai 2021 toute la journée.
Merci de votre compréhension.

SAINT-BLAISE

FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.
Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).
Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.
Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information.
Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE

LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6ème année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.– au lieu de 60.–). **Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet.** Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. **L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet.** Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.

LA TÈNE

INVENTAIRE DES VALEURS NATURELLES DE LA COMMUNE DE LA TÈNE

Dans le cadre de la révision de notre plan d'aménagement local, nous souhaitons établir un inventaire des valeurs naturelles présentes sur notre territoire. A cet effet, nous avons mandaté un bureau de biologistes qui effectuera des recherches sur le terrain durant ce printemps.
Par conséquent, nous avons l'avantage de vous inviter à participer à cet inventaire. Vous avez un étang dans votre jardin accueillant tritons, grenouilles ou crapauds ; des hirondelles, martinets ou chauves-souris logent sous votre toit ; vous connaissez un vieux mur habité par des lézards ou un talus avec des orchidées ? Alors, communiquez-nous vos observations, d'ici fin juin au plus tard, en utilisant le formulaire sur le site www.commune-la-tene.xyz ou via l'adresse noelie.singer@lazure.ch.
Vos données nous aideront à mieux appréhender les valeurs naturelles de la commune et à développer une politique favorable à la biodiversité sur le territoire de La Tène.
Nous vous remercions par avance de votre participation.

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

PROJET DE MARCHÉ HEBDOMADAIRE À MARIN (LA TÈNE)

Et si le dimanche devenait Jour de Marché à Marin ? Le Conseil communal appelle les marchands et commerçants à s'annoncer à lui.

De par leur offre régulière en produits frais et locaux, les marchés sont appréciés de la population. Pour améliorer la qualité de vie des habitants, en créant des liens entre eux, et pour dynamiser la commune de La Tène, les autorités communales ambitionnent de développer un marché hebdomadaire à Marin.

Le marché laténien aura lieu le dimanche matin, de 8 h 00 à 12 h 00, sur la place devant le Vieux-Collège, dans la cour des collèges de Marin. Il proposera une palette de produits frais et de provenance locale.

Les lieux seront facilement accessibles pour les commerçants et les marchands ainsi que pour la clientèle. Chacun sera invité à s'y rendre à pied, même si des places de parc seront également disponibles.

La première édition du marché laténien aura lieu aussitôt que possible et sa date sera communiquée dans les médias.

Toutefois, pour organiser un marché, il faut évidemment des marchands et commerçants qui souhaitent y participer. Tout intéressé est invité à contacter la commune de La Tène (032 886 65 00, commune.la-tene@ne.ch) et à s'inscrire.

Pour tout renseignement complémentaire :

- Heinz Hoffmann, conseiller communal en charge du dicastère de l'ordre et de la sécurité publique (Heinz.Hoffmann@ne.ch)
- Valérie Dubosson, conseillère communale en charge du dicastère culture, loisirs et sports (valerie.dubosson@ne.ch)
- Yanick Boillod, administrateur communal

La Tène, le 4 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

PARKING SOUTERRAIN DE LA CSUM À MARIN
MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Depuis l'hiver, différents groupes de jeunes gens ont pris l'habitude de se réunir régulièrement en soirée dans le parking souterrain de la Construction Scolaire à Usages Multiples (CSUM), causant des nuisances sonores, perturbant les usagers ordinaires des lieux, laissant des déchets et provoquant parfois des dégâts.

Pour lutter contre ce phénomène, le Conseil communal a pris diverses mesures, notamment en augmentant la présence des agents de sécurité publique en journée et celle d'agents de sécurité en soirée, et en adaptant le système de vidéosurveillance. Egalement, un groupe de travail a été créé afin de mieux cerner les attentes et besoins des jeunes gens.

Egalement, sur la base d'un nouvel arrêté, la signalisation vient d'être adaptée et indique clairement que seule la présence des usagers ordinaires avec ticket ou vignette de stationnement est dorénavant acceptée dans le parking souterrain. Les contrevenants devront être amendés.

Le Conseil communal vise par cette dernière mesure citée à conserver au parking CSUM un usage conforme à sa destination, rassurer les usagers ordinaires et prévenir les incivilités.

La Tène, le 4 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.05.21 au 14.06.21

Publication FAO n° 19

Dossier SATAC n° 111120

Parcelle(s) et coordonnées : 1989 - Marin - Epagnier ; 1206307/2567018

Situation : Sous les Ouches ; Rue des Curtils 6

Description de l'ouvrage : Pose d'une isolation périphérique et agrandissement des balcons

Requérant(s) : Sylvie Walther, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans : Martin Mouzo, Panic Architecture Sàrl, Sainte-Hélène 11, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Sanction du 1995-06-07

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

CAMPING AVEC CAMPEURS RECHERCHE ACQUÉREUR

Situé dans un cadre idyllique, le camping de la Tène est un joyau communal. Ce site exceptionnel mérite cependant un nouveau souffle, la gestion d'un camping, mais surtout les attentes des vacanciers ayant fortement évolué ces dernières décennies. Sur ce constat, et suite à un mandat du Conseil général, les autorités laténiennes travaillent depuis de nombreuses années sur un concept de développement du camping. Un premier projet fut présenté lors d'une séance du Conseil général en septembre 2020. Les réactions des groupes politiques furent très positives sur certains aspects, tandis que d'autres éléments méritaient un approfondissement des réflexions. C'est ainsi que le Conseil communal a décidé de retravailler le dossier en y intégrant notamment des aspects environnementaux, mais surtout en ouvrant un nouvel appel d'offres à investisseur, dont l'annonce se trouve ci-dessous.

APPEL A INVESTISSEURS
CONCERNANT
LA REPRISE DU CAMPING DE LA TÈNE

Etabli au bord du lac de Neuchâtel sur un site idyllique, le camping de La Tène est disposé sur une surface d'environ 3 hectares et comporte un bâtiment sanitaire et une réception. L'autorité communale ouvre un appel d'offres et est à la recherche d'un repreneur sous forme d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) qui pourra investir dans un développement innovant et moderne du camping, tourné vers le tourisme de passage.

Tout intéressé est invité à contacter la commune par courriel commune.La-Tene@ne.ch en laissant ses coordonnées, suite de quoi un dossier lui sera remis avec les critères et un délai de remise des offres fixé au 14 juillet 2021.

La situation sanitaire oblige, le dossier d'appel d'offres sera remis aux intéressés par voies électroniques uniquement. Le délai pour réclamer le dossier à l'adresse électronique susmentionnée est le 21.5.2021. Au-delà de ce délai, aucun envoi ne sera effectué.

La Tène, le 7 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

26 MAI JOURNÉE DE LA LECTURE À VOIX HAUTE

Durant la journée de la lecture à voix haute du mercredi 26 mai de 15h à 19h ,les enfants auront la possibilité de s'installer à la bibliothèque dans un fauteuil moelleux et d'écouter une histoire au casque. Deux postes seront disponibles dans la bibliothèque.
Les histoires durent environ sept minutes et un seul enfant par poste à la fois. Entrée libre en suivant les normes de protection en vigueur.

LA TÈNE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 6 MAI 2021

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Il peut être consulté à l'administration communale.
Séance du Conseil général du 6 mai 2021.
Intitulé de l'arrêté :

- Crédit d'engagement de 80'000 francs pour le remplacement des mâts d'éclairage du terrain d'entrainement

Échéance du délai référendaire : 21 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

PATROUILLES NOCTURNES ET INCIVILITÉS

Pour prévenir les incivilités avec le retour des beaux jours, nous vous informons qu'une entreprise de sécurité privée effectuera des patrouilles sur le territoire communal ces prochains week-ends, et ceci durant toute la période estivale.
Toutefois, en cas de besoin, nous invitons la population à continuer de prendre contact au 117 avec la police neuchâteloise, chargée de la sécurité nocturne.

La Tène, le 10 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON - LIGNIÈRES

PROMENER UN CHIEN EN FORÊT

Il est bien sûr agréable de promener son chien en forêt. Cependant, il est important de rester maître de l'animal en tout temps, le rappeler dès que d'autres usagers de la forêt se trouvent à proximité et le surveiller afin qu'il ne perturbe pas la faune. A défaut, optez pour une promenade en laisse.
De plus, entre le 15 avril et le 30 juin, il est obligatoire de le tenir attaché afin de ne pas déranger la faune sauvage, en pleine période de mise bas et de nourrissage des jeunes.
La forêt vous accueille, prenez-en soin.

LE LANDERON - LIGNIÈRES

RESPECTER, C'EST PROTEGER …

Du 15 avril au 30 juin

En forêt, la période des naissances a commencé. Afin de ne pas perturber la faune sauvage en cette période, nous vous demandons de bien vouloir tenir vos chiens en laisse lors de vos balades en forêt et en lisière de forêt.
Le forestier de cantonnement
MERCI ET BONNE BALADE !

FRANCIS CARON
JARDINIER - PAYSAGISTE
Une vision harmonieuse, selon vos désirs
Paysagiste diplômé
• Taille et élagage de saison • Création
• Entretien et rénovation de gazon • Biotope
• Toiture et mur végétal • Maçonnerie paysagère
Francis Caron • Rue du Vignoble 6 • 2087 Cornaux
Tél. 078 623 23 63 • E-mail : carpi.caron@gmail.com

LE LANDERON

ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2ème alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Ils peuvent être consultés à l'administration communale.
Séance du Conseil général du 6 mai 2021.
Intitulé des arrêtés :

1. Crédit d'engagement de CHF 293'000 pour l'établissement du plan d'entretien des cours d'eau et l'élaboration de l'avant-projet de concept de protection contre les crues
   Arrêté 1422
2. Crédit d'engagement de CHF 327'000 pour la révision du plan d'aménagement local (PAL)
   Arrêté 1423
3. Crédit-cadre sur sept ans de CHF 686'000 pour le remplacement des compteurs électriques sur l'ensemble du territoire communal
   Arrêté 1424
4. Crédit d'engagement de CHF 216'000 pour le remplacement des fenêtres et des deux portes d'entrée du collège primaire
   Arrêté 1425

Echéance du délai référendaire :
Lundi 21 juin 2021

LIGNIÈRES

OUVERTURE DE LA PISCINE DU CAMPING FRASO-RANCH À LIGNIÈRES SAMEDI 22 MAI 2021

L'entrée à la piscine est gratuite pour tous les habitants de Lignières. Pour renouveler ou obtenir un abonnement pour la saison 2021 auprès du secrétariat du camping Fraso-Ranch, il sera nécessaire, de présenter une attestation de domicile délivrée par le contrôle des habitants. Cette attestation pourra être obtenue gratuitement auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture du guichet ou par e-mail à commune.lignieres@ne.ch. Pour l'établissement d'un nouvel abonnement une photo passeport est également requise.
Information importante ; Pour le traçage du Covid 19, **lors de chaque passage, tous les visiteurs devront s'inscrire à la réception du camping Fraso-Ranch.**

www.loico2-ratee.ch
Accabler les petits propriétaires et les locataires ?
Et vous accabler ?

Regarder la vidéo
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
@LoiCo2NON
Coûteuse. Inefficace. Antisociale.
Non à la loi ratée sur le CO2

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE

VOTATION FÉDÉRALE DU 13 JUIN 2021

CORNAUX

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote	Administration communale
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 758 85 58

ENGES

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 756 97 36

LA TENE

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote	Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 48 60

LIGNIERES

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote	Administration communale
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 13 juin 2021 à 11 h 00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

• bâtiments administratifs et commerciaux
• habitat et logement
• constructions industrielles
• rénovations et valorisation de l'existant
• génie civil et paysagisme
• rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

CORNAUX

FERMETURE DE LA RUE DES FONTAINES ET DE LA RUE DU VIGNOBLE SUR 45 M

Les tronçons suivants seront fermés :

- **La rue des Fontaines depuis le chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée : JUSQU'EN JUIN 2021**
- **Le chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel : JUSQU'EN JUIN 2021**
- **La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée : JUSQU'EN JUIN 2021**

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

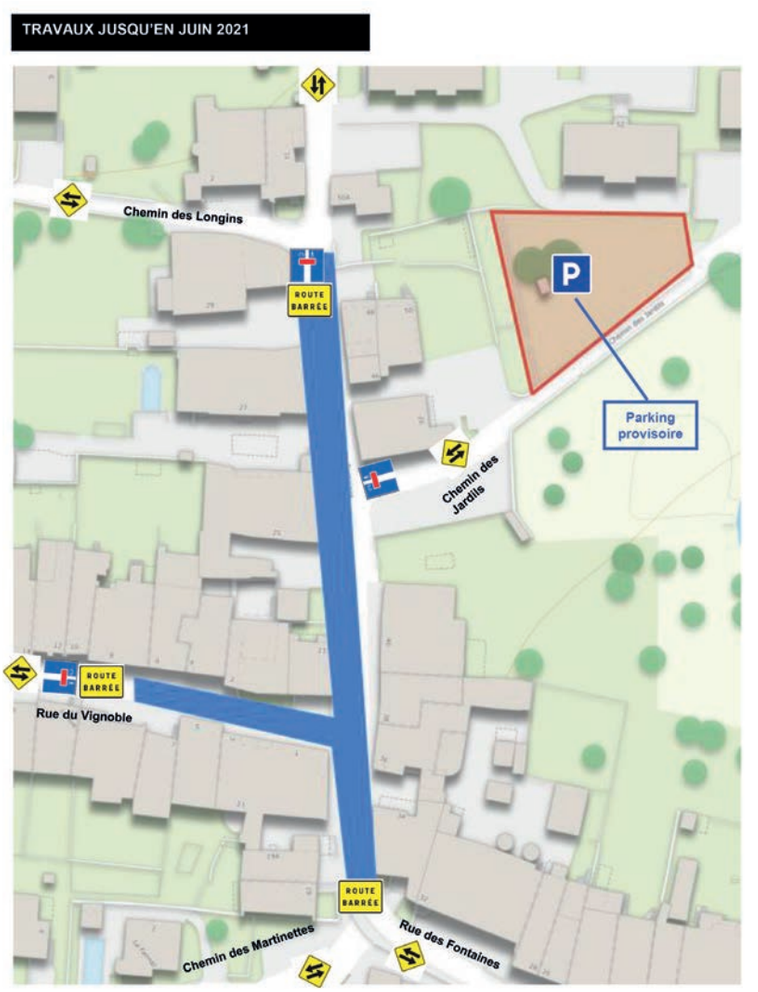

CORNAUX

Une nouvelle piste pour les Buggys

Depuis de nombreux mois, les membres du comité du Neuchâtel Mini Buggy Club de Cornaux, sous la houlette de leur président, Nicolas Tschäppät, étudient et préparent le projet d'une nouvelle piste.

La piste actuelle avait été aménagée en 1985 et continuellement améliorée par les membres du Club. Ainsi de nouvelles bordures et des virages inclinés avaient été mis en place. Cependant, le mauvais écoulement de l'eau en cas de fortes pluies donnait bien du souci aux compétiteurs comme au comité, surtout lors de championnats. Des flaques d'eau se formant, cela rendait le guidage des bolides impossible et donc provoquait l'arrêt des activités : les entraînements comme les compétitions. Le Club avait encore apporté d'autres améliorations au site, comme en 2016, année où un conteneur a été installé pour ranger le matériel d'entretien, ainsi qu'une modeste cantine. Puis, en 2018, la butte servant aux opérateurs-compétiteurs d'être postés en hauteur pour pouvoir conduire et suivre leurs bolides sur l'ensemble de la piste, fut dotée d'un couvert les abritant des intempéries.

Un sort aux flaques d'eau

Au début du mois de juin prochain, la piste subira un total bouleversement. Pour ces travaux de fond, le Buggy Club s'est adjoint la collaboration de l'éminent spécialiste mondial en la matière, Miguelo Izquierdo Rodriguez. Ainsi se trouvera résolu l'inconvénient de la formation de flaques d'eau en cas de pluie intense. Avec sa nouvelle longueur de 400 mètres, ses 16 bosses – pour des sauts spectaculaires – et ses 20 virages, le circuit de Cornaux sera une des pistes de Buggy les plus modernes d'Europe. Certains tronçons permettront néanmoins aux bolides de rouler à 70 km/h. Cette vitesse peut être atteinte par les deux catégories de voitures actuellement existantes et tournant à Cornaux : les thermiques (à l'éthanol) et les électriques.

Les travaux de reconstruction sont budgétisés à 50'000 CHF, entièrement couverts. En effet, 35'000 CHF proviennent du sponsoring et 15'000 CHF d'un financement participatif.

Avec fierté, le président Nicolas Tschäppät a d'ailleurs annoncé que le Neuchâtel Mini Buggy Club de Cornaux compte 40 membres dans ses rangs provenant de tout le canton et également des régions limitrophes. Il fait aussi état qu'en guise d'inauguration de la nouvelle piste, une manche du Championnat suisse de bolides radioguidés à essence y aura lieu le 15 août prochain et qu'une autre épreuve officielle pour les voitures électriques est agendée les 22 et 23 octobre 2021.

WM

LE LANDERON

Ouverture de la piscine sous un soleil généreux

Tout était prêt pour accueillir la population dans le cadre toujours magnifique de la piscine du Landeron. Avec Gilles à la barre, Manon et Emmanuel, garde-bain attitrés et une quinzaine d'auxiliaires, la saison pouvait démarrer en toute sécurité.

Elle était impatiemment attendue cette ouverture annuelle. Et, dès 9h30 le samedi matin, une longue file s'était formée, afin de pouvoir acquérir son abonnement de saison en bénéficiant du rabais toujours apprécié.

Dans la bonne humeur et avec le sourire, les trois caissière – Chantal Christel et Emilie – accueillaient chaque intéressé. Inscription, une photo dûment collée et le versement fait, quelques adeptes courageux se lançaient, dans une eau à 19 degrés, par une température de l'air à 14 degrés, dans leurs toutes premières traversées de la saison. Un vrai bonheur !

Durant cette première journée, plus de cinq cents quarante abonnements ont ainsi trouvé preneur. Déjà, l'après-midi, on pouvait voir bassins et terrasse s'animer avec plaisir de même que le dimanche par un temps très estival.

A nouveau cette année, dès 10h15 du lundi au samedi, tous ceux qui en ressentent le besoin pourront s'adonner à l'aquagym en musique, discipline ludique, mais oh combien agréable, tonifiante et appréciée depuis de nombreuses saisons.

Stefan Volery (swimming school academy) propose, sur inscription, des leçons de natation individuelle, de désensibilisation de la peur de l'eau, un apprentissage et un perfectionnement des 4 nages, ainsi que l'élaboration de programmes d'entraînements. Renseignements et inscription à la caisse de la piscine Bénéficier avec plaisir de ces belles infrastructures demandera cependant un peu de discipline et de respect des quelques mesures mise en place (panneaux de consignes et règles d'utilisation et de sécurité de la zone des vestiaires, WC, douches, pelouses, bassins etc.). Une bonne conduite est de la responsabilité de chacun et, à n'en pas douter, la population aura à cœur de s'y conformer dans la bonne humeur.

Renseignements divers sur le site www.piscinedulanderon.ch.

CP

CRESSIER

L'Espérance de Cressier vous propose un brunch à la maison

A défaut de pouvoir vous offrir quelques notes de musique, l'Espérance de Cressier se réinvente et vous propose un dimanche de congé.

Le dimanche 30 mai, vous ne concoctez pas le traditionnel rôti dominical, vous allez mettez les pieds sous la table et les musiciens-livreurs viendrons vous apporter le ou les brunchs que vous aurez commandés.

Composé de produits régionaux et artisanaux, ce cornet-repas prévu pour deux personnes vous permettra de vous sustenter sans rien faire et ravira vos papilles.

Rien de plus simple : réservez votre brunch sur le site de l'Espérance www.fanfare-cressier.com ou remplissez le formulaire que vous trouverez chez Volg et à la ferme de Combazin à Cressier, à la laiterie de Lignières et à la boucherie Graf à Cornaux, et retournez-le à l'adresse indiquée jusqu'au vendredi 21 mai.

Nous livrerons dans les villages de Cressier, Cornaux, Le Landeron et Lignières.

Le nombre de cornets est limité, ne traînez pas !

Pour 2 personnes, ce repas livré à domicile vous coûtera CHF 45.-. Un joli geste de soutien à votre fanfare et une bonne idée de cadeau à offrir ! Vous serez livrés entre 9h et 11h ; le paiement se fait comptant.

Les musiciennes et musiciens de l'Espérance se réjouissent de passer chez vous et espèrent pouvoir bientôt ravir non seulement vos papilles mais surtout vos oreilles avec leurs notes enchanteresses.

L'Espérance de Cressier

CRESSIER

Un motard flashé à 215km/h sur l'autoroute AR A5 à la hauteur de Cressier

Samedi 8 mai 2021, un motard a été flashé à 215 km/h sur un tronçon limité à 120km/h de l'autoroute AR A5 à Cressier, en direction de Lausanne. Ce même samedi, un automobiliste a également été contrôlé circulant à 164 km/h au lieu de 100km/h sur la N20 à Valangin, sur la chaussé de La Chaux-de-Fonds.

Samedi 8 mai 2021, à 15h37, un conducteur de moto âgé de 63 ans, a été mesuré par un radar immobile à la vitesse de 215 km/h, sur un tronçon limité à 120 km/h à la hauteur de Cressier. Il circulait sur l'autoroute AR A5 en direction de Lausanne. Ce conducteur domicilié dans la région, a été entendu en présence d'un avocat et a reconnu les faits. S'agissant d'un délit de chauffard, son permis de conduire a été saisi et sa moto a été séquestrée. Le conducteur est passible d'une peine privative de liberté de un à quatre ans. De plus, dans pareil cas, le permis de conduire est retiré pour deux ans minimum.

Ce même samedi, à 17h13, lors d'un contrôle radar sur la N20 à Valangin en direction de La Chaux-de-Fonds, un automobiliste de 51 ans, a été contrôlé à 164 km/h, sur un tronçon limité à 100 km/h. Intercepté, son permis de conduire a été saisi sur-le-champ. Il risque une mesure administrative de trois mois au minimum.

Police neuchâteloise

NEUCHÂTEL

Faire la fête sans excès : la Ville en appelle au respect du vivre-ensemble et des règles sanitaires

Les rives du lac de Neuchâtel ne sont ni une discothèque à ciel ouvert, ni une poubelle : avec l'arrivée des beaux jours et de week-ends prolongés, la Ville souhaite sensibiliser les nombreuses personnes qui vont profiter des espaces publics, en particulier sur les Jeunes-Rives, aux règles sanitaires toujours en vigueur ainsi qu'au respect du vivre-ensemble.

Profiter des espaces publics et des rives du lac tout en respectant les lieux, le voisinage et les règles de distance sociale encore en vigueur : c'est possible. La Ville de Neuchâtel en est persuadée, malgré le retour de jours plus chauds et de week-ends fériés qui vont attirer de très nombreuses personnes à l'extérieur. Elle souhaite sensibiliser en particulier les jeunes qui se rendent le soir sur les rives pour y faire la fête de manière un peu trop bruyante et abandonnent leurs déchets sur place.

Photo : David Marchon

Un équilibre à trouver

« Nous remercions les jeunes pour les sacrifices consentis durant des mois de semiconfinement et nous savons qu'ils ont besoin de pouvoir décompresser et de partager des moments de convivialité », relève Didier Boillat, conseiller communal en charge de la Sécurité. « Mais nous constatons qu'alcool et musique sont parfois de la partie, avec à la clé des nuisances exagérées. » Par ailleurs, toutes les mesures Covid ne sont pas levées : dans l'espace public, les rassemblements de plus de 15 personnes restent interdits.

La Ville de Neuchâtel rappelle donc l'importance de respecter ces règles encore en vigueur et de trouver un équilibre entre réjouissances nocturnes et égards pour le voisinage.

Elle demande aussi à toutes et tous d'utiliser les containers à déchets répartis le long du bord du lac, afin de faciliter le travail de la voirie, dont les équipes sont déjà renforcées le week-end. L'entité de médiation urbaine et des agent-e-s de sécurité publique seront présents sur les rives pour sensibiliser à ces questions, accompagnés d'agent-e-s de la Police neuchâteloise. Pour, au final, pouvoir faire la fête dans le respect du bien vivre-ensemble…

Ville de Neuchâtel

CROIX-ROUGE SUISSE

Service de visite et d'accompagnement de la CRS

Des bénévoles contre l'isolement social

En Suisse, une personne sur trois se sent seule. Le service de visite et d'accompagnement de la Croix-Rouge suisse (CRS) s'occupe des personnes isolées, bien souvent des seniors, chez qui le risque de se retrouver coupé de la société est particulièrement élevé. En 2020, malgré les difficultés liées à la pandémie, ses bénévoles ont ainsi accompli pas moins de 120 000 heures de travail.

La solitude subie est un problème pesant qui altère le bien-être psychique, le risque augmentant avec l'âge. Une mobilité moindre et la disparition de proches font qu'il devient en effet de plus en plus compliqué avec le temps de maintenir son réseau de contacts. En 2017, selon l'enquête suisse sur la santé, près de 70 000 personnes âgées se sentaient seules. Et la pandémie de coronavirus n'a fait qu'aggraver la situation : les seniors se sont encore davantage mis en retrait de la société, et l'interdiction des visites dans les EMS les a frappés de plein fouet. Résultat, le sentiment de solitude s'est encore accru chez les plus de 65 ans, comme l'a confirmé une enquête menée au printemps 2020 par la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest.

Les mesures de protection changent la donne Si son utilité n'était plus à démontrer depuis longtemps, le service de visite et d'accompagnement a cependant encore gagné en importance avec la crise du coronavirus. Proposé par 22 associations cantonales de la Croix-Rouge, il bénéficie à 9400 clientes et clients. Au plus fort de la pandémie, la CRS a su faire preuve d'une grande flexibilité pour leur permettre de continuer à profiter de ce soutien, notamment à travers la mise en place d'un accompagnement téléphonique, le déploiement d'un service de livraison à domicile et le recrutement de bénévoles plus jeunes. En outre, depuis l'entrée en vigueur à la mi-2020 d'un strict plan de protection, les bénévoles relevant des groupes à risque ont pu reprendre leurs interventions.

« Grâce aux mesures de protection et à la vaccination, nous pouvons à nouveau rendre visite aux personnes concernées et leur offrir le soutien nécessaire », souligne Andreas Bircher, chef du service Aide de la CRS.

Rencontre autour d'un café, promenade ou jeux de société : ces contacts sociaux avec des bénévoles apportent un peu de distraction dans le quotidien des bénéficiaires et sont en cela indispensables à leur maintien en bonne santé. La prestation, gratuite, est ajustable en fonction des besoins, depuis la visite hebdomadaire par une seule et même personne jusqu'à l'accompagnement ponctuel à un rendez-vous. Elle bénéficie à des personnes de plus de 65 ans et à des malades qui vivent isolés ou sont limités dans leur mobilité.

Plus d'infos : www.redcross.ch/fr/prestations-crs/service-de-visite-et-daccompagnement/ensemble-brisons-la-solitude

LA TÈNE

Un conseil général dense

Le conseil général qui s'est tenu jeudi dernier à l'Espace Perrier est riche d'informations. En premier lieu, il est intéressant de relever que l'instauration d'un système de suppléance fait que les sièges laissés vides par des absences pas toujours excusées sont devenus une rareté. Ceci donne plus de poids aux décisions prises en plénum. En outre la présence de nouveaux partis a «boosté» les interventions et ce n'est pas moins de trois motions, d'un projet d'arrêté, de deux interpellations et deux questions qui ont fait «gonfler» l'ordre du jour.

Mais avant d'aborder ces sujets dans l'air du temps, le président Philippe Mattmann a dirigé les débats qui ont vu le conseil général de prendre une décision sur les points suivants :

Nominations de 2 membres à la commission des travaux publics et des services industriels (TPSI)

Cette commission traitant toujours plus de dossiers, les 5 membres nommés n'arrivaient plus à travailler correctement. Le CG a décidé d'augmenter le nombre de commissaires à 7 et Philippe Mattmann (PS) et Isabelle Paroz (PLRT) viendront renforcer les 5 membres actuels.

Don de 16 tableaux

Un citoyen de la commune, Monsieur György Ferenc Selmeci, par gratitude pour ce que la commune a fait pour lui et sa famille dès son arrivée dans notre commune, a décidé de faire un don à la collectivité. Comme il est artiste peintre et auteur, il offre 16 tableaux de son œuvre. Les différents partis ont remercié l'artiste et apprécié à sa juste valeur le geste. C'est à l'unanimité que ces 16 tableaux rejoindront les dons déjà acceptés par le conseil général.

Les mâts du terrain d'entraînement du FC Marin sont dangereux

Suite à un contrôle des installations électriques, il s'est avéré que la solidité des mâts n'était plus garantie et que cette installation pourrait s'avérer dangereuse pour les joueurs, les riverains et les utilisateurs du parking attenant. C'est pourquoi un montant de 80'000 francs est demandé pour pallier cet état de fait. Profitant du changement de mâts, la commune se propose, en plus, d'installer des lampes LED qui permettront de diminuer et la charge financière et les nuisances lumineuses qui touchent autant les humains que la faune. Aucun groupe ne remet en cause ce rapport et c'est à l'unanimité que ce montant a été accepté.

Un centre médical sur le territoire de La Tène pas encore pour demain

Dans la réponse à la motion du PLRT, le conseil communal a répondu que, pour ouvrir un centre médical, il faut trois conditions : avoir des médecins intéressés et des locaux disponibles et que ces derniers figurent dans le patrimoine financier communal. Actuellement, ces conditions ne sont pas remplies, mais le CC continue ses investigations. Les motionnaires espèrent que le projet se réalisera.

Projet d'arrêté du Parti des verts libéraux retiré

Le service des communes ayant émis un avis préalable défavorable sur la validité de l'arrêté, le PVLT retire sa proposition d'arrêté mais reviendra avec ce projet en temps voulu.

La fusion avec Neuchâtel recalée

Malgré les explications en 10 points du PS, les autres partis ne sont pas entrés en matière sur cette proposition. Ils ont tous relevé que, même si à (très) long terme, la fusion des communes du littoral avec Neuchâtel se fera, il est anachronique et contre-productif de le faire maintenant et que la solution de la paroisse (La Tène, Saint-Blaise et Hauterive) + Enges est la solution préférée des Laténiens et Laténiennes.

Le conseil communal devra analyser le potentiel solaire des bâtiments administratifs

Les administrations doivent montrer l'exemple, c'est pourquoi les verts déposent cette motion pour demander au conseil communal d'étudier le potentiel solaire des bâtiments appartenant à la commune. Le CC a répondu en préalable qu'il n'avait pas attendu la motion pour assainir les bâtiments communaux dans le sens de l'économie d'énergie et l'utilisation de combustible renouvelable. D'autre part, au vu des autres tâches de l'administration et du CC, les 6 mois qu'impose le règlement de commune pour l'étude de la motion et l'envoi du rapport au conseil général seront impossible à tenir. Les autres groupes sont sensibles au principe de la motion mais la plupart ont, eux aussi, relevé que le terme «dans un avenir proche» freinait l'acceptation telle quelle de cette motion.

Malgré la demande du CC, les verts refusent de retirer leur motion mais acceptent une prolongation du temps de réponse. C'est donc une grande majorité qui accepte cette motion.

La motion «Aide aux ménages pour l'installation de panneaux photovoltaïques» refusée

Pour compléter la motion précédente, le parti des verts mettait sur le tapis une autre motion demandant un accompagnement complet des propriétaires de bâtiments dans le but de les inciter à couvrir leurs toitures de panneaux solaires. LE CC par la voix de Daniel Rotsch ne soutient pas cette motion car elle réduit le champ des possibles au niveau de l'énergie autres que le photovoltaïque. L'engagement financier est irréalisable et les locataires seraient pénalisés. Les partis sont partagés entre l'idée de base qui est séduisante et les moyens proposés pour en atteindre l'objectif. Les Verts se refusent de retirer leur motion ce qui oblige le président du CG de mettre la motion au vote. Celle-ci est refusée par la grande majorité de l'assemblée.

Un marché dominical à Marin-Epagnier et Thielle-Wavre

Une interpellation de Mesdames Nadia Chassot et Céline Cortina (les deux PLRT) demande au CC de mettre en place les conditions-cadre pour mettre à disposition des maraîchers, agriculteurs, et autres artisans de la bouche, un emplacement pour vendre leurs produits à Marin-Epagnier puis à Thielle-Wavre. LE CC a déjà mis en œuvre un projet et une demande à des artisans a été lancée pour tenir des stands le dimanche matin dans la zone de l'Espace Perrier. La date de début n'est pas encore connue mais votre journal préféré ne manquera pas, le temps venu, de vous informer plus à fond sur ce projet.

Tous les documents ne sont pas accessibles à chaque citoyen ou citoyenne de la commune

Pour répondre à l'interpellation de Denis Perrinjaquet (PS) qui demandait que chaque membre du conseil général (et plus généralement chaque habitant et habitante) puisse avoir accès aux documents de toutes les commissions. Comme l'a rappelé Yannick Butin dans sa réponse, la loi sur la transparence précise quels documents sont confidentiels ou peuvent être publiés. La plupart des documents établis par les commissions ne sont que des ébauches et doivent être validés par le conseil général. C'est à ce moment-là que les documents acceptés deviennent publiables. Il faut encore tenir compte que certains documents, bien qu'officiellement validés, doivent être tenus secret en fonction de leur contenu ou de leur destinataire. En outre chaque commissaire est tenu au secret de fonction.

Le CC surveille la qualité de l'air

A la question de Michel Luthi (ELT) qui a remarqué que des odeurs suspectes et des émanations bizarres titillent les narines des Laténiens et Laténiennes, le CC a répondu qu'en collaboration avec le service de l'énergie et environnement du canton de Neuchâtel (SENE), des enquêtes sur une année étaient en cours et que le SENE tenait régulièrement le CC au courant. Un rapport final sera fait au conseil général à la fin de l'enquête en cours.

Bientôt des promenades sur les sentiers au bord du lac possible ?

A la question d'Eric Brönimann (ELT) qui s'interroge sur la réalisation du tronçon marinois de l'aménagement du sentier du lac, le CC répond qu'il suit le dossier et veillera à ce que les desiderata de la commune soient respectés et que les finances communales ne soient pas trop impactées.

Une fête nationale réduite

Dans ses communications, le CC annonce que, comme cela avait été le cas en 2020, la fête nationale et les feux d'artifice sur le site de la Tène ne seront pas organisés cette année encore. Comme l'année passée une fanfare sur un char fera le tour de notre commune. De plus amples détails seront communiqués en temps voulu.

En outre un appel d'offre concernant la reprise du camping de la Tène a été lancé dans plusieurs médias suisses. Avant la fin de cette année, des informations sur l'évolution du dossier seront fournies au CG.

Enfin, des bons de 10 francs à faire valoir dans les restaurants de la commune seront émis par l'administration laténienne et distribués à chaque habitant et habitante de la Tène.

C'est donc après plus de deux heures de débats intenses et intéressants que le président met un terme à ce conseil général.

JD

LE LANDERON

Au Conseil général : tous les crédits acceptés

Jeudi 6 mai dernier, le législatif landeronnais, présidé par Yves Jakob, UDC, en accord avec la Commission financière, a accepté d'engager près de 1.5 million de francs pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures communales.

Crédit de 293'000 francs pour parer aux dangers liés à l'eau

Après le refus du CG, en 2016, d'entrer en matière sur un important crédit d'étude lié aux mesures de protection contre les crus des ruisseaux, sujet initié par le Canton, le CC revient sous forme d'approche méthodologique dans l'espoir de «réappréhender» la situation à l'égard des nombreux cours d'eau qui transitent sur le territoire communal. L'objectif est désormais de disposer de nouveaux outils jugés indispensables pour abaisser le risque encouru par les débordements de cours d'eau et pour accroître la sécurité jusqu'à un niveau acceptable, rapporte le CC. Dans la pratique des mesures urgentes ont déjà été mises en place, par exemple dans le cadre du plan de quartier des Pêches-derrière-l'Église. S'ajoutera un processus de gestion intégré du risque par une étude à mener sur trois étapes qui comprend - un plan d'entretien servant de diagnostic sur l'état des cours d'eau, les actions à entreprendre, la planification des mesures de conformité et d'entretien, - un concept de protection contre les crues avec pour objectif principal la protection de la population et des biens contre les inondations, c- un projet de protection basé sur les éléments du concept de protection. En charge du dossier, Jean-Claude Egger a soulevé l'importance du projet, outil indispensable permettant d'assurer la sécurité de la localité. D'autre part, il a donné réponse aux questions techniques des élus sans pouvoir se prononcer sur les mesures de protection liées au débordement lac/rivière qui sont du ressort strict de la Confédération. Au nom du PLR, Antonio Peluso a relevé un problème important, l'absence de mesures concernant la revitalisation des cours d'eau qui seraient à même de bénéficier des subventions de l'OFEV qui soutient la biodiversité.

Réviser le PAL engendre un coût de 327'000 francs

Chaque commune doit orienter son évolution en passant par la case révision du plan d'aménagement local, outil conducteur du mode d'utilisation du sol communal. Au préalable, la Confédération a légiféré, le canton a adapté ses directives, les communes entrent en jeu, notamment Le Landeron qui s'apprête à s'aligner en matière d'aménagement du territoire. Il revient à Jean-Claude Egger de décortiquer le processus à mettre en place, élément qui permettra de dessiner «la couleur du Landeron de demain» au travers d'un grand projet qui tiendra compte des modes de vie actuels, des changements dans la société et dans l'environnement communal. Ce qui rejoint l'idée du CC qui voit là une occasion unique pour la localité de valoriser ses qualités et ses atouts, d'anticiper les besoins et de se doter de conditions-cadres propices à son développement durable. L'ampleur des attentes s'est fait sentir, de leurs vœux les groupes ont souhaité de larges débats ouverts aux citoyens issus du milieu économique (PLR), estimant que la population a le droit d'être informée par la mise en place de séance publique (UDC). Voir surgir cet élan de précipitation a fait dire à Jean-Claude Egger qu'il fallait d'abord construire ce que nous voulons soumettre.

Crédit-cadre de 686'000 francs pour le remplacement des compteurs électriques

En raison des exigences fixées dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, les gestionnaires de réseau sont contraints de remplacer, d'ici fin 2027, au minimum 80 % de leur parc de compteurs par des équipements dits «intelligents». Le Landeron dénombre 2'295 compteurs à remplacer, avec une répartition sur 7 ans, subsistent 328 compteurs à changer par an. De manière générale Eli10 prévoit d'installer des compteurs équipés d'un modem CPL, technologie qui permet de communiquer des données via le réseau électrique existant. Dans le cas d'habitations éloignées des stations transformatrices, il est probable que les compteurs équipés de modem soient utilisés pour permettre le transfert des données via les réseaux mobiles, rapporte le CC. Quant au choix des compteurs, il a été déterminé sur appel d'offres à base de critères pointus au niveau économique, technique et durable, a précisé en substance le directeur des SI, Frédéric Matthey.

188'000 francs pour le collège primaire

Construit en 1897 le collège a vécu de nombreuses rénovations y compris le remplacement des fenêtres en 1982 lesquelles arrivent en fin de vie. Les 90 nouvelles fenêtres PVC triple vitrage, et une en bois, seront installées à l'identique des précédentes. Par la même occasion, et parce qu'elles nécessitent des réglages/dépannages réguliers, les deux portes d'entrée en bois seront également remplacées. Déjà annoncés les coûts occasionnés seront intégrés dans la planification budgétaire de l'éorén. Dans la mesure où l'investissement dépasse la limite de 100'000 francs, il devra être soumis au Conseil intercommunal par le Comité scolaire de l'éorén, sa prochaine séance législative aura lieu à fin octobre 2021. Les travaux seront réalisés par étapes durant les vacances scolaires 2022. Aux interventions portant sur tout ce qui reste encore à faire au collège, le directeur des bâtiments, Roland Spring, explique que le CC s'en tient au plan des intentions, tout rénover en même temps n'est pas possible.

Nominations

Sont nommés délégués auprès du Conseil d'Evénements Scolaires, Tobias Britz/PS, Cédric Caillet et Stéphanie Muriset/CAN, Yves Jakob/UDC et Catherine Zbinden/PLR. Les autres membres du CESC seront validés.

Interpellé le Conseil communal réplique

Robydog - en installer davantage lorsque ceux-ci sont distancés ne résout pas le problèmes des souillures/sacs à déchets canins dispersés, fait savoir Jean-Claude Egger.

Ecopoint - face aux remarques sur l'insuffisance des containers entreposés à l'écopoint, lequel est toujours en proie aux incivilités, et tenant compte du coût que provoque le ramassage du carton, en conséquence il n'y aura plus de ramassage de carton dès le 1er juillet prochain, fait savoir Jean-Claude Egger.

Antennes 5G - à l'écoute des doléances récurrentes provoquées par l'installation d'antennes 5G, le président de commune rappelle une fois encore qu'aucun changement n'est intervenu en ce qui concerne le blocage des antennes sauvages, la commune ne peut intervenir, une telle procédure est du ressort unique de la Confédération.

Horodateurs – Nadine Schouller n'est pas sans savoir que la petite monnaie fait souvent défaut lorsqu'il s'agit de payer sa place de parc et informe qu'une réflexion a été menée, de nouvelles solutions de paiements seront proposées.

GC

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture
Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise
Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les
Assurances complémentaires
Rendez-Vous en Ligne
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49
info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

Meneo Energie SA
Marin - La Chaux-de-Fonds
T 0848 20 30 40
CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE
hälg
Une alliance parfaite

CORNAUX

«La qualité avant tout» pour le garage-carrosserie Storrer

Établi à Cornaux depuis 1979, le garage-carrosserie Storrer a su évoluer au fil du temps et des tendances. En effet, les deux frères Storrer ont repris le garage de leurs parents pour en faire le leur. Représentant de la marque Kia, l'entreprise a su se diversifier en ajoutant notamment à son offre la vente et l'entretien de remorques. Un créneau porteur.

Légende-photo:
Philippe est mécatronicien et vendeur, Julien est carrossier-tôlier et peintre en carrosserie. Une palette de métiers pour les deux frères Storrer qui leur a permis de tirer leur épingle du jeu au fil des années.
«En 2000, le département carrosserie a été créé et en 2005 nous avons repris la direction de l'entreprise. Aujourd'hui le fait d'avoir plusieurs secteurs d'activités rend les journées encore plus riches et variées» confie Julien Storrer.
D'ailleurs, les tâches sont bien réparties entre les deux propriétaires du garage: Philippe s'occupe de la vente et de la gestion de l'atelier de mécanique, alors que Julien gère le fonctionnement de la carrosserie. L'équipe est constituée de quatre personnes au total: les deux frères Storrer, un employé en mécanique et une secrétaire fraîchement arrivée dans l'entreprise, suite au départ à la retraite de la précédente, après quinze ans de service.
Représentant Kia depuis 2004 pour l'Est du bas du canton, les véhicules de ce fabricant appartiennent désormais à la gamme Premium et couvre donc un marché bien spécifique, dont le nouveau marché de l'électrification, où la marque est à la pointe dans ce domaine. Un marché qui correspond à la tendance actuelle, la marque s'y positionne très bien en leader avec de nouveaux modèles qui arrivent sur le marché.
«Pour compléter l'offre et pouvoir proposer d'autres choses à nos clients, nous nous sommes également orientés vers les remorques» complète encore Julien Storrer.
Ainsi, le garage-carrosserie Storrer propose aussi des remorques. Que ce soit dans le cadre professionnel ou pour les loisirs, ces professionnels sont en mesure de vous conseiller. En effet, quels que soient vos besoins en matière de transport ou votre budget, grâce au garage-carrosserie Storrer, vous pourrez, selon leur jolie formule, «transporter avec style».
Que vous cherchiez une remorque neuve ou d'occasion, Philippe et Julien Storrer sont en mesure de vous conseiller. Ils proposent notamment des remorques Lorries, Cresci et Nugent, toujours la bonne remorque selon l'usage souhaité.
A savoir également que le garage-carrosserie s'occupe volontiers de l'entretien de votre véhicule: voiture de tourisme, utilitaire ou camping-car. «Nous nous occupons de tout ce qui est lié au moteur, de la partie «tracteur» ainsi que la partie carrosserie. Nous laissons l'aménagement immobilier des camping-cars aux spécialistes du domaine.» précise encore Julien Storrer.
Si la vente, l'entretien mécanique et les dégâts de carrosserie des véhicules figure en premier lieu dans l'éventail d'activités du garage-carrosserie Storrer, la diversification des activités n'est pas à négliger. Dans ce domaine, pour compléter l'offre, l'entreprise propose volontiers de de réaliser différents travaux ayant trait à l'aménagement intérieur, immobilier ou décoration, de la porte à un objet de décoration, tout est possible, envisageable. Quelle que soit l'idée, la matière, toute modification d'apparence est possible au garage-carrosserie Storrer.
Confier votre véhicule au garage-carrosserie Storrer est l'assurance d'un entretien soigné et dans les règles de l'art. Et si vous souhaitez, à l'aube de l'été, acquérir un nouveau véhicule, n'hésitez pas à les consulter. Leur vaste showroom vous permettra de vous faire une idée par une simple visite, et de découvrir les nouveaux véhicules de Kia, notamment les véhicules électrifiés, des modèles prometteurs et dans l'air du temps.

CS

CRESSIER

On n'a pas lâché la Fête du Vin...

D'une manière ou d'une autre la FVN 2021 se devait de vivre et survivre, pari tenu, pari gagné, le clin d'œil promis par son comité a largement dépassé les espérances!

Le vécu d'une fête en mode covid!

- Superbe soirée de solidarité le vendredi 30 avril - Le Grand Blind Test s'est invité dans les foyers cressiacois, 214 équipes inscrites, une réussite totale! On s'est bien amusé, on était heureux, on s'est fait du bien en pensée avec la fête, avec une magnifique découverte en plus, a rapporté l'écho le lendemain.
- Epoustouflant samedi 1er mai, hyper solidaire: 160 coffrets de dégustation ont été délivrés par Click&Collect, avec passage obligé à la salle Vallier, et sortie gratifiée du verre d'amitié offert par la commune, chemin faisant dans le respect des mesures sanitaires. A 15h, a démarré le traditionnel et surprenant cortège! En toute discrétion, la Société de Jeunesse et le comité de la Fête, chacun son char, ainsi que 4 véhicules, une dizaine de figurants valeureux sous une pluie battante, tous masqués, ont escorté la vengeresse mascotte Vinou piquant de son nectar l'affreux Corona ennemi juré et fauteur de trouble de la Fête du vin. Derrière les fenêtres, aux balcons, le public tout sourire s'est régalé de plonger dans l'ambiance festive qui leur a mis un peu de baume au cœur et déversé une bonne dose d'émotion.
- Dimanche 2 mai, la 142e course aux œufs a été diffusée sur les réseaux sociaux.
  A huit clos, sans public, dans la fraicheur, à 6h du matin quelques jours auparavant, elle avait été filmée par la Société de Jeunesse qui sous aucun prétexte ne voulait manquer à la tradition!
- Des coups de canon ont rythmé les moments forts du week-end, manière forte qu'a utilisée la Jeunesse de Cressier pour annoncer et donner de l'ampleur à cette liesse populaire tant aimée de toutes les générations.

Ils avaient promis de se battre, de faire perdurer la tradition dans les mémoires, en attendant de pouvoir tous se retrouver. Pour rien au monde il n'avait été question de lâcher la FVN, fierté des Cressiacois, c'est leur fête! Le comité d'organisation remercie les autorités communales et toutes les personnes qui l'ont aidé à tenir son pari - apporter trois jours de bonheur.
Rendez-vous est donné les 29-30 avril et 1er mai 2022.

GC

LA TÈNE

Les richesses cachées des déchets : l'histoire de Janette LaCanette

Aujourd'hui, j'aimerais vous présenter Janette LaCanette. Janette est un déchet sauvage rencontré lors d'une promenade à La Petite Ramée. Elle vous raconte son histoire : « Après un long périple, j'ai terminé dans les mains d'un humain. Ce dernier s'est régalé du soda que je contenais, il était ravi ! Une fois le précieux breuvage terminé, il a regardé autour de lui, cherchant quelque chose de spécial. Son regard s'est posé sur un objet que vous appelez « poubelle ». Apparemment celle-ci se trouvait trop loin pour lui. Ne sachant que faire de moi, il m'envoya virevolter dans le buisson d'à côté puis tourna les talons et s'en alla. Je suis restée là, dans la terre. »

Janette est la victime d'un acte de littering (de l'anglais litter :déchet). C'est-à-dire qu'elle a été abandonnée dans l'environnement par son propriétaire. Comme beaucoup d'autres, Janette est un objet à usage unique dont le temps d'utilisation est très court. À son grand malheur, cette catégorie d'objet est la plus sujette à ce type d'abandon. Ce phénomène est en expansion au sein de notre société. En effet, ce sont des tonnes de déchets qui sont abandonnés (lâchement) dans les rues et dans la nature. Un manque de savoir-vivre qui ne coûte pas moins de 200 millions de CHF à la collectivité chaque année en Suisse. Quand on entend dire que « chaque geste compte », on comprend maintenant un peu mieux pourquoi !

Revenons à l'histoire de Janette. Sa couleur flashy détonne sur le sol de la forêt et attire le regard. Imaginez maintenant qu'une personne se promène dans cet endroit. Inévitablement, son œil se pose sur Janette. Deux options s'offrent alors :

Option 1 : passer son chemin

Option 2 : ramasser Janette

Voyons ce qui se passe si la première option est choisie. Janette reste à même le sol de la forêt. Les températures, l'humidité et le contact avec la terre altère, gentiment mais sûrement, les matériaux qui la compose. Au fil du temps, Janette disparaîtra sous l'humus. La décomposition lente de la canette libérera des substances nocives, polluant ainsi le sol mais également les eaux. Si par un heureux hasard, Janette refaisait surface par la suite, il sera impossible de la recycler. Le séjour en extérieur ayant trop dégradé les matériaux recyclables dont elle est composée. La seule option sera donc de l'éliminer.

La deuxième option prend une autre voie. Janette se dirige vers la sortie de la forêt. Quelques minutes plus tard, une poubelle se présente et Janette est jetée dedans. Ouf, elle ne polluera pas La Petite Ramée pendant 500 ans ! Cependant, les canettes en métal sont recyclables à l'infini pour autant qu'elles soient triées. Déposer Janette dans un container prévu à cet effet l'enverra au recyclage, ce qui n'est malheureusement pas le cas lorsqu'elle finit à la poubelle. Les métaux composant les canettes sont 100% réutilisables. Ils servent à recréer de nouvelles canettes. Ce cycle de recyclage permet d'économiser de l'énergie et de l'eau lors du processus de fabrication, de réduire les émissions de CO_2 engendrées mais aussi de limiter les extractions minières des matières premières.

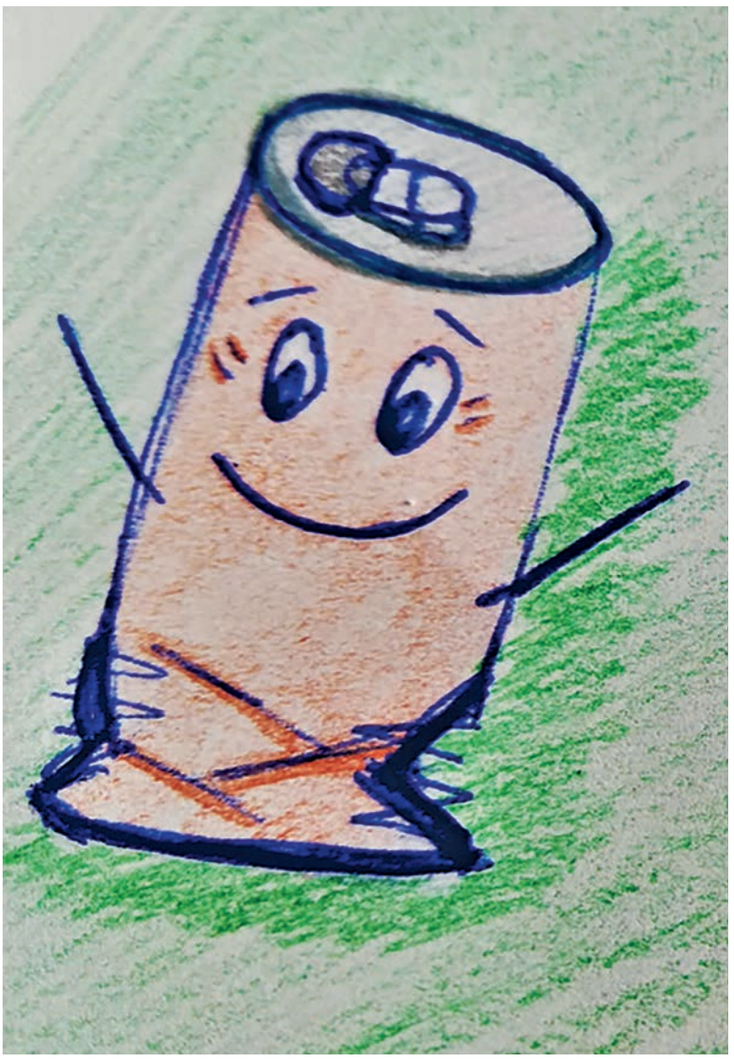

Janette, heureuse de savoir qu'elle part pour le recyclage !
Illustration : Laure Oberli

Janette est donc potentiellement immortelle. Si elle a la chance d'atterrir dans le container adéquat, il se pourrait bien qu'elle compose le contenant de votre prochain soda. Chaque geste compte !

Laure Oberli

SONATEC Jura-3Lacs
SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE
DANS TOUTE LA MAISON
L'ALTERNATIVE À L'ADOUCISSEUR À SEL
1980 2020 40 ANS
MADE SWISS
SWISS QUALITY
www.sonatec3lacs.ch - 079 522 83 35

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires
Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki
Elsa Gonçalves
078 868 15 02
Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12
032 751 37 06

Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
Le Landeron
Depuis 1959
une famille au service des familles

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et les cultes en direct : www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Jeudi 13 mai : 10 h 00 Culte unique de l'Ascension au temple de Lignières

Dimanche 16 mai : 10 h 00 Culte au temple de St-Blaise (pas de garderie ni de programme de l'enfance)

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...
Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.
Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch
Animateur de jeunesse
Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80 gaetan.broquet@gmail.com
Location des locaux
Temple de Lignières :
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise :
Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Meneo Energie SA

Nous formons aujourd'hui les spécialistes de demain.
Projection, planification, dessin, construction dans les domaines du CHAUFFAGE VENTILATION – CLIMATISATION – SANITAIRE. Chez nous, tu peux déployer entièrement tes talents. Tu poses ainsi les bases de ta vie professionnelle et de ta carrière.

En notre qualité d'entreprise formatrice, nous recherchons, pour la rentrée 2021 :

1 Apprenti/e projeteur/euse en technique de chauffage CFC

1 Apprenti/e installateur/trice en chauffage CFC

Description du profil :
- Avoir la volonté et la motivation de réussir une formation technique
- Savoir s'organiser avec une bonne autonomie
- Bonne écoute et esprit d'équipe

Nous vous offrons :
- Formation technique, diversifiée et complète dans le domaine du chauffage et de la technique du bâtiment
- Cadre de travail agréable

Pour tout renseignement :
Mme Lise Botteron – 032/755.70.74 – lise.botteron@meneo-sa.ch

Une alliance parfaite

MENEO Energie SA
Av. Champs-Montants 14b – 2074 Marin-Epagnier

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 14 MAI
09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise
SAMEDI 15 MAI
09h00-10h30 Catéchisme 5ème Harmos à l'église de Saint-Blaise
18h30 Messe à Saint-Blaise
DIMANCHE 16 MAI
09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise
MARDI 18 MAI
09h00 Messe à Saint-Blaise
VENDREDI 21 MAI
09h00 Messe à Saint-Blaise
SAMEDI 22 MAI
09h00-10h30 Catéchisme 5ème Harmos dans l'église de Saint-Blaise
18h30 Messe à Saint-Blaise
DIMANCHE 23 MAI
09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise
Paroisse de Saint-Blaise
Secrétariat
Mardi et jeudi matin 8h-11h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant : abbé Leonardo Kamalebo
Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site https://www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

Paroisse d'Hauterive

JEUDI 20 MAI
15h30 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

Paroisse de Cressier-Cornaux

SAMEDI 15 MAI
17h00 Messe
SAMEDI 22 MAI
17h00 Messe de la Pentecôte
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 14 MAI
17h45 Chapelle : adoration - méditation
18h15 Chapelle : messe
DIMANCHE 16 MAI
10h00 Messe
MARDI 18 MAI
08h30 Chapelle : messe
09h00 Chapelle : adoration - méditation
VENDREDI 21 MAI
17h45 Chapelle : adoration - méditation
18h15 Chapelle : messe
DIMANCHE 23 MAI
10h00 Messe de la Pentecôte
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

S.T.N. PEINTURE SIMONE
Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Platrerie

30 ans d'expérience
Devis gratuit

Rue des Prés 45a – 2017 Boudry
Mobile : 078 715 93 89 – peinture.simone@gmail.com

CRESSIER

La fanfare recrute

Il paraît que l'on n'a jamais vu autant de nouveaux talents se dévoiler, et de nouvelles envies de réaliser un spectacle musical !

C'est une des conséquences du semi-confinement : beaucoup d'entre nous ont enfin décidé de réaliser leur rêve, d'assouvir leur passion ou de se lancer un nouveau challenge. Si vous faites partie de ceux-là, si vous avez déjà joué d'un instrument à vent, ou mieux encore si vous souhaitez justement apprendre la trompette, le trombone, la clarinette ou un autre instrument, c'est le grand moment ! Vous êtes peut-être déjà musicien/ne ; vous avez laissé votre talent entre parenthèses, et vous vous dites qu'il serait temps de s'y remettre ? La porte est ouverte, les membres de la fanfare seraient ravis d'avoir de nouveaux collègues.

La fanfare l'Espérance de Cressier est peut-être un peu plus discrète qu'à son habitude, mais elle est toujours active et dynamique. En voyant ses spectacles vous vous êtes toujours dit que ce serait cool de faire partie de cette équipe. Lancez-vous, l'Espérance va vous aiguiller et vous épauler. Elle possède des instruments en location à essayer, venez et faites votre choix.

Les formations instrumentales pour enfants jusqu'à 17 ans, inscrits aux soins de la fanfare, sont au bénéfice de conditions particulières. Vous les adultes, vous avez aussi la possibilité d'apprendre la musique auprès des professeurs du conservatoire de musique neuchâtelois. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez simplement des renseignements complémentaires, contactez sans hésiter la présidente Magalie Nussbaumer president@fanfare-cressier.com ou 078-695 58 74 ou le directeur Frédéric Monard fmonard@difem.ch ou 078 652 25 15. Rendez-vous sur le site www.fanfare-cressier.com, une surprise à la sauce Espérancienne vous attend !

Texte tiré du communiqué de la présidente de l'Espérance.

GC

CORNAUX

Club de Pétanque

Tournoi du 16 mai - Annulation

Le tournoi ouvert du dimanche 16 mai est annulé.

Selon les horaires du club, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, les membres peuvent venir s'entraîner, vous êtes les bienvenus ! Pour les prochains tournois, merci de consulter les informations qui paraitront les semaines précédentes dans le Bulcom et sur notre site https ://les-cass-boules.webnode.fr/. Ou téléphonez au 078 620 74 72.

Au plaisir de vous revoir et meilleurs souhaits pour la suite.

Le comité

LA NEUVEVILLE

Congé de l'ascension

La Ludothèque sera fermée le samedi 15 mai. Prochain prêt le mardi 18 mai.

Horaires :
mardi 16.00-18.00
samedi 09.30-11.30
Nous vous souhaitons un bon congé.

L'équipe de la ludothèque

LA TÈNE

Un tunnel « sous-Marin » !

Quelle idée d'avoir baptisé le village de Marin en lui donnant le nom de « La Tène », un haut lieu de la période protohistorique de Suisse situé à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel ? La Tène a donné son nom au second âge du fer (civilisation de La Tène) 450-50 avant J.-C. Marqué par l'expansion de la civilisation celtique continentale. Oui quelle drôle d'idée !

Alors que le tunnel sous la Manche n'était pas encore creusé, on avait la chance à Marin d'avoir le seul tunnel « sous-Marin », quasiment au monde. Et voilà que des « farfelus » donne à Marin le nom de la Tène. Il y en a qui ont des idée bizarres et ce n'est certainement pas les anciens du village qui l'ont proposé. Sur les bus figure néanmoins toujours le nom de « Marin-Epagnier », ce nom qui, selon l'avis des anciens, n'aurait jamais dû changer...

RS

Modèle illustré: Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 CRDi, man. CHF 33 950.–*, pack Black Edition+ CHF 1 500.–, peinture métallisée CHF 750.– (TVA incluse), 6,5 l/100 km, 170 g CO_2/km**, catégorie de rendement énergétique C. Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 TGD-i, man. CHF 32 950.–*, peinture métallisée CHF 750.– (TVA incluse), 9,2 l/100 km, 209 g CO_2/km**, catégorie de rendement énergétique F. * Prime de CHF 2 000.– déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.6.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.

Etiquette-énergie 2021 A B C D E F G

7 ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE
Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

NEUCHÂTEL

«Sur Papier», la nouvelle exposition temporaire au MAHN, Neuchâtel

La majuscule portée au mot papier, reprise dans le titre même de l'exposition temporaire du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (jusqu'au 5 septembre 2021), justifie à juste titre l'importance aussi extraordinaire que relativement peu explicitée de ce mode d'expression dans sa version artistique. Une rencontre inédite, favorisée par la richesse des pièces exposées, offrant aux visiteurs/ses la découverte du rôle de ce médium de transmission déjà millénaire. Et qui plus est, en l'occurrence, dénominateur commun et point de convergence entre les quatre artistes provenant chacune d'univers différents : Francine Mury (Suisse), Mingjun Luo (Suisse-Chine), Jiang Zuqing (Chine) et Sivan Eldar (USA).

Ainsi que l'a révélé lors du point de presse Antonia Nessi, co-directrice du MAHN et commissaire de l'exposition, l'essence même de cette exposition réside en la rencontre effectuée entre Francine Mury et Jiang Zuqing, toutes deux profondément attachées à la peinture à encre sur papier, à l'endroit même où se situe une grande manufacture de papier sur territoire chinois. En abordant les notions d'espace entre Orient et Occident, redonner corps à l'expérience, dans la vie comme dans l'art et s'ancrer dans une dynamique entre cultures et moyens d'expression, par le recours au geste ample, à la fluidité ou la minutie du dessin à l'encre de Chine, à la composition sonore, ou encore à l'installation in situ : le parcours des salles d'exposition en offre la révélation à travers la finesse de ses supports et de ses langages.

Francine Mury (présente à la conférence de presse, venue du Tessin), et Jiang Zuqing proposent leur travail à encre sur papier, effectué à quatre mains sur des feuilles grand format. Les méthodes traditionnelles de la province chinoise de l'Anhui, combinées à la pratique du monotype, permettent de saisir cette complicité entre rencontre du corps et du geste avec la surface blanche et dépassement pour les artistes de leur individualité et leur origine culturelle.

La double appartenance culturelle de Mingjun Luo, résidant à Bienne, arrivée de Chine en 1987, est mise en dialogue de manière toute en nuances avec ce qui précède. «S'interroger sur son état d'éloignement et de rapprochement, détruire pour reconstruire», précisera-t-elle lors de la conférence de presse. S'étant très vite émancipée de la tradition asiatique pour se porter sur la peinture à l'huile, elle est revenue à l'encre de Chine pour faire parler en parallèle tradition et contemporanéité, éloignement et rapprochement. Le recours à l'encre de Chine sur papier favorisant précisément la thématique du fragment, de la reconstruction et de l'assemblage. La dimension sonore est également présente dans l'exposition grâce à l'installation de la musicienne et compositrice israélienne Sivan Eldar, effectuée en collaboration avec l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique, Paris). Pouvoir ressentir le son du papier de par ses vibrations : cette métaphore du relativisme de notre nature reflète la volonté de s'ouvrir sur le questionnement du musée en tant que lieu de conservation du patrimoine immatériel.

Du 28 octobre 2021 au 20 mars 2022, l'exposition sera présentée au MUSEC (Museo delle culture di Lugano).

A ne pas manquer le nouvel accrochage d'œuvres sur papier de la collection du département des arts plastiques du MAHN, en écho à l'exposition.

Pré-réservation, possible dès l'ouverture, de l'ouvrage (bilingue, français-italien) publié aux éditions Scheidegger & Spiess en accompagnement de l'exposition, édité par Antonia Nessi et Marco Franciolli auprès de l'accueil du Musée ou sur le site : http ://www.mahn.ch/fr/boutique.

Toutes les infos sur les multiples manifestations parallèles sur : www.mahn.ch, instagram : mahnneuchatel et ffacebook.com/museedartetdhistoirevilleneuchatel.

Denise Frossard

Mot d'accueil
Personne ne l'ignore : L'HEURE EST GRAVE.
Nous ne bougeons plus assez !! La population suisse devient de plus en plus sédentaire.
ALTARIPIEN/NES Y COMPRIS. Et nous n'avons pas d'excuses !!
Manque de temps !! Pas vrai !!
Pas les infrastructures, pas de nature, forêt, chemins pédestres à portée de main ?? Pas vrai.
Pas envie POSSIBLE. Mais là !!
Vous avez entre vos MAINS avec ce flyer !!
UNE ORDONNANCE DE BIEN-ÊTRE.
Vous savez ce dicton qui dit : UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN.

Il y a forcément une activité que vous pouvez pratiquer.

Vous y étiez en 2019. Revenez cette année, avec vos amis, votre famille. Quelle joie pour vous et vos enfants de faire du sport, de fraterniser.

Coordinateur sportif communal
Martial Eymann
raps.hauterive@ne.ch

077/513.59.79 atteignable
9h00-11h00 et 13h30-16h00

Il est bien clair qu'avec ces restrictions sanitaires liées au Covid
il est privilégié de pratiquer des activités en extérieur.
Afin que chacun puisse faire son sport à son rythme et selon ses disponibilités, téléchargez l'appli

Puis, en route sur les chemins. à pied, en vélo, VTT, en nordic, avec nos poussettes, nos chiens, etc...

Parcours balisés depuis le C.S
Faites connaissance avec notre Zurich-parcoursvita. Départ depuis le Centre sportif.
Accès au fitness fit4-u possible détail sous www.fit-4u.ch

Tout le programme n'est pas encore finalisé (covid oblige!!!)

Néanmoins,vous pouvez déja prendre note:

30 mai et 6 juin 11h-12h00 séance de yoga

Sa. 19 juin traditionnelle marche avec visite du réservoir de l'Essert.

Plus d'infos sur www.hauterive.ch
www.st-blaise.ch
www.duelintercommnualcoop.ch
et sur l'appli en direct

Le bassin de natation est à nouveau ouvert au public voir détails sous le site de la commune

COURRIER DES LECTEURS

Antenne 5G

Protéger l'humain avant tout !
En décembre 2020, nous avons fait opposition à une demande de modification d'une antenne mobile pour la 5G, à l'entrée du village de St-Blaise. Il semble que près d'une centaine de citoyens ont fait comme nous, discrètement ou ouvertement comme les jardiniers du Ruau... Les raisons des opposants sont très variées et touchent à des choix cruciaux pour le futur de notre société. Nous aimerions ici, modestement, partager nos préoccupations et les arguments qui nous tiennent à coeur.

Le sujet des rayonnements non ionisants est complexe
et les enjeux de cette nouvelle technologie grandement économiques et matériels. Opérateurs, Confédération, autorités communales et usagers privés sont loin de partager des objectifs communs. Au vu de la complexité des questions que pose la 5G et des enjeux phénoménaux qui lui sont liés (financiers, environnementaux, sanitaires...), la décision d'autoriser une modification d'antennes ne peut plus être laissée à la seule responsabilité des instances communales, ni aux services cantonaux de l'urbanisme. Elle doit être traitée de manière globale, au niveau national par des autorités responsables et dignes de leur mandat de protection de la population suisse. Des experts de différents domaines doivent pouvoir se prononcer et confronter ensemble leurs connaissances et hypothèses quant aux effets des rayons non ionisants sur le long terme.

Neuchâtel demande un moratoire national
Le 10 mai prochain, des représentants du canton de Neuchâtel, ainsi que du Jura et Genève, seront reçus à Berne par le Conseil fédéral pour défendre l'instauration d'un moratoire national sur l'implantation de la 5G. *Il est inadmissible qu'actuellement de nombreux exécutifs au travers du pays se trouvent seuls au front à devoir statuer localement, en limitant leur décision aux seules questions d'esthétisme et d'impact sur le paysage urbain,* alors que la Suisse, et le monde entier, se trouve devant un choix de société qui nous engagera tous ! Ces derniers mois, plusieurs autorités juridiques se sont positionnées pour freiner l'emballement du processus et la prolifération en catimini de nouvelles antennes, malgré les fortes pressions des opérateurs. Dans ce contexte, nous attendons de nos autorités qu'elles renoncent courageusement à avancer dans cette voie litigieuse et qu'elles invoquent la limite de leurs compétences légales pour geler les démarches officielles.

Effets sur la santé récemment reconnus
Le 21 janvier dernier, l'Office fédéral de l'environnement OFEV a publié un numéro spécial de la Newsletter des experts (BERENIS). Leur nouvelle conclusion est révélatrice : les ondes peuvent modifier l'équilibre oxydatif chez l'Homme, même à faible dose. Des effets sur la santé sont à prévoir en raison du stress oxydatif, comme des cancers, des dérèglements neurologiques et le vieillissement prématuré des cellules vivantes.

Aucune urgence à développer une technologie hasardeuse
Remarquons finalement qu'après une année d'échanges technologiques intenses, dus au confinement général, chaque citoyen a pu constater que les services actuels de téléphonie et internet répondent largement aux besoins des habitants du village et du pays et qu'il n'y a aucune urgence à développer une technologie hasardeuse qui augmentera encore notre consommation énergétique globale.
Pour ces raisons, nous demandons instamment aux élus communaux de faire valoir le principe de précaution et de se positionner dans l'intérêt public commun, jusqu'à ce que des preuves scientifiques actualisées soient apportées quant à l'innocuité de cette nouvelle technologie pour les habitants de St-Blaise.

Marianne Frund S.,
Peter Spanoudakis

LA NEUVEVILLE

Tennis Club La Neuveville

Championnat suisse inter-clubs
Match avancé de l'équipe seniors du capitaine Roland Houlmann. Pour le derby La Neuveville – Le Landeron, la rencontre a été avancée au samedi 15 mai à 9h. Pour des raisons d'effectif nos voisins ne pouvaient se déplacer à la date officielle. Ce compromis démontre la bonne entente entre voisins.
Pour le week end des 29 et 30 mai, trois équipes évoluent à domicile. La formation « élite » de Damien Althaus ainsi que celle de Michael Ballif, en jeunes seniors joueront le samedi alors que les dames seniores des capitaines Josiane Richard/Lucille Pauli croiseront le fer le dimanche matin à 10 heures contre Grenchen (Granges), Anne Hirt et ses dames se déplacent à Cossonay. Olivier Piana et Roland Houlmann et leurs potes s'en iront respectivement à Morges et à Cudrefin.
Malgré certains assouplissements décidés par le Conseil fédéral, les mesures sanitaires devront être respectée durant cette campagne d'inter-clubs !

Les news de Damien
Damien a participé au 1er tour des inter-clubs de ligue nationale B samedi dernier à Teuffenthal (Argovie). Opposé à un membre du cadre national, classé N2.19 du nom de Steinegger Yannick, les spectateurs, dont les parents de Damien (Jacques et Dom) ont assisté à un très bon match de tennis, remporté par notre espoir local (4/6 6/2 6/3). Pour l'anecdote, c'est à la 5ème balle de match qu'il a conclu !
Cette semaine, tournoi de préqualification pour Genève, tournoi ATP 250. Quatre joueurs participent à ce tableau à savoir Ehrat Sandro N1.7, Riedi Leandro N1.6, Jakub Paul N1.8 et Damien N2.13. Seul le vainqueur recevra une carte d'invitation pour le tableau de Genève.
C'est après que Damien repartira pour 3 semaines de tournois en Turquie et vraisemblablement au Kasaksthan. Objectif : top 600 à fin août

Le rédacteur du TC

LA TÈNE

Véronique Oberli : une femme extraordinaire

D'un monde à l'autre : voici aujourd'hui la quatrième et dernière étape du périple de Véronique Oberli au Congo.

La voilà de retour dans le monde occidental, calme et propre, aseptisé et froid, masquée sous plusieurs formes et Véronique est plongée directement dans le week-end de Pâques. Les routes sont magnifiques mais les rues sont désertes, pas de vie si ce n'est les fleurs et bourgeons sur les arbres qui démontrent une fois de plus que la vie est là après de longs mois d'hiver.

Véronique s'avoue un peu déboussolée après 5 semaines passées au sud Kivu RD Congo. Elle a le sentiment que la Suisse est anesthésiée, qu'elle vit sous une cloche et qu'elle a perdu sa joie de vivre ! Les gens sont moralement épuisés par la situation actuelle de restriction et surtout privée de relations humaines. Mes collègues soignants sont épuisés et surmenés et paient les conséquences physiquement et psychologiquement ! Pour certains, le mois de mars était un long tunnel sombre, identique et monotone comme tous les mois de semi-confinement, alors que pour Véronique il était vivant, ensoleillé, coloré et riche en signe d'amitié malgré les conditions de pauvreté de cette région du monde. La majorité des gens sont pauvres mais la joie et l'espoir sont là : on apprécie chaque jour de vie qui est accordé. On fête et remercie pour chaque repas, on est content quand il y a de l'eau et quelques heures d'électricité, un enfant est heureux pour un crayon, un livre, le sportif pour un maillot, le malade pour une boite de médicaments ou une pommade qui va le soulager. On se réjouit de partager un repas, recevoir un visiteur.

Cette expérience africaine, particulièrement en cette année de pandémie lui fait prendre encore plus conscience des difficultés de chacun. Parfois incompréhensible par les uns et les autres. Il faut vivre sur les deux mondes pour se comprendre et travailler en collaboration.

La mission 2021 de Véronique est accomplie grâce à ses amis et partenaires congolais sur le terrain et grâce aux donateurs et donatrices, sa famille et tous les amis d' « Un seul but » en Suisse.

Elle retient les « Merci Da Véro d'être venue au Sud Kivu ». Nous continuons de « panser l'impensable et penser l'impossible » !

Comme le dit Véronique : « Rester fort et gardez le sourire » ... le printemps à venir montre l'exemple.

RS

GRANDE VENTE DE PLANTES ET PLANTONS

VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Cultivés à l'établissement, à l'est de la Vieille Ville, 2525 Le Landeron

Grand choix de plantes, plantons de légumes, semences, engrais, produits pour la protection des plantes, terreau, ...

T. magasin horticulture : **077 529 56 93**
T. paysagisme : **032 751 26 66**
Shop en ligne : **www.voillatsa.ch**

Horaires : Lu – Ve 8h00 – 12h00, 13h30-18h00, Sa 8h00 – 16h00

Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir

Commencez dès aujourd'hui!

✓ sainement
✓ sans avoir faim
✓ individuellement

ParaMediForm
Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids
www.paramediform.ch/neuchatel

Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!
Recommandé par les médecins!
Premier entretien gratuit!

ParaMediForm Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel
Tel 032 536 11 07
neuchatel@paramediform.ch

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

devenir mince • être mince • rester mince

Libération du Péricarde
et massage classique

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris (agréé ASCA) • TerrAVie à la Neuveville • 079 617 29 11
www.terravie.ch

HAUTERIVE

Une assemblée (extra)ordinaire pour l'USLH

COVID oblige, l'union des sociétés locales de Hauterive (USLH) a tenu son assemblée à distance. Le comité a contacté les 13 sociétés concernées et ces dernières ont validé les différents points prévus à l'ordre du jour.

C'est tout d'abord le rapport du président qui a recueilli l'unanimité des voix. Dans ce rapport, Martial Eymann, dit le poids de la pandémie sur les activités de l'USLH (et surtout des sociétés affi-liées), mais il demande aux membres de garder le moral et le cap car les beaux jours ne sont pas loin.

Puis ce sont les comptes qui sont acceptés sans opposition. Ceux-ci révèlent un léger déficit expli-qué par le fait qu'aucune rentrée autre que les cotisations et les dons n'a pu couvrir les achats de matériel (vaisselle biodégradable) fait en prévision des manifestations futures. La fortune de l'USLH diminue donc mais le bas de laine est encore important. Le rapport des contrôleurs des comptes a aussi passé la rampe sans problème et décharge a donc été donnée au caissier et au comité.

Etant donné le fait que 2021 n'est pas une année électorale à l'union, le comité est reconduit pour une année. Il se compose de

Président : Martial Eymann
Vice-président : Philippe Orhant
Caissier : Vincent Jacot
Secrétaire : Manuela Mattmann.

A noter que lors de l'AG de 2022, le président, le vice-président et la secrétaire rendront leur tablier. Les sociétés locales et les habitantes et habitants de Hauterive peuvent déjà proposer des noms pour les remplacer.

L'USLH a décidé, au vu du développement incertain des restrictions dues au COVID, de renoncer à organiser la fête d'automne de cette année. Il se pourrait toutefois qu'une alternative beaucoup plus légère soit mise en place par le conseil communal de Hauterive. De plus amples informations paraîtront le temps venu.

Et comme l'a écrit Martial Eymann dans sa conclusion : « Courage ! On va gagner. »

DJ

SAINT-BLAISE

Spot de kitesurf

Apprécié par l'élite des élites pour le « foil »

Depuis une vingtaine d'années, la baie de Saint-Blaise devient, par gros vent, un des spots de kitesurf classé parmi les meilleurs de la Suisse. Pas plus tard que mardi 5 mai passé, alors que les airs souffl aient par rafales, on ne comptait presque plus une place libre sur le parc du port.

Des surfeurs étaient, en effet, arrivés en nombre : planchistes, kitesurfeurs, et adeptes de foilboard venus des quatre coins du pays pour pratiquer des sports sur l'eau. On relevait même des voitures immatriculées dans les cantons de Saint-Gall et des Grisons ! Le thermomètre affichait 13,8 degrés pour l'eau du lac.

Précisons que les sports nautiques de glisse ont connu une fulgurante évolution : planches à voile, kitesurf (planche autotractée par un cerf-volant) et, désormais, foil surf.

Le foil surf est apparu depuis un peu plus d'une année. Il réunit les meilleurs surfeurs.

Le foil est composé d'un mât, d'un fuselage et de deux ailes (avant et arrière). L'aile arrière sert de stabilisateur.

Il fonctionne comme un avion mais sans kérosène. Il relève de la dynamique des fluides. Le vent gonfle une voile de kite que le surfeur tient avec ses mains. Les airs tiennent lieu de source d'énergie. Le surfeur se trouve alors à un mètre au-dessus des vagues ; davantage lorsqu'il bondit.

Photographe professionnel retraité, Charles Ebiner nous a aimablement remis, à l'intention des lecteurs et lectrices du Bulcom, une photo de foil surfeur prise dans le Bas-Lac.

Le foil surf procure de nouvelles sensations qui réunissent Icare - il jouissait de la puissance aérienne - et Neptune - le dieu des bateliers - sur le site de surf du port de Saint-Blaise lorsqu'il est animé par de gros airs !

CZ

LA NEUVEVILLE

60 Miles

CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Notre prochain spectacle, vendredi 14 mai 2021, est un concert de 60 Miles – Jazz Trio avec Nicolas Gerber au piano, André Hahne à la basse et Johan Vermeille à la batterie pour une musique qui ne reprend pas les codes usuels mais est nourrie autant de Keith Jarrett, Charlie Parker, Beethoven ou encore bien d'autres. Attention ce concert risque d'être complet… Veuillez consulter notre site internet.

Et le dernier événement de cette courte saison est une soirée festive autour de 2 pianos pour **Boogie-Woogie Night II.** Les vendredi 21.05.2021 et samedi soir 22.05.2021 sont déjà complets.

Mesures sanitaires

L'équipe de la Tour de Rive a mis tout en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions, en limitant le nombre d'entrée à 50 spectateurs et en répartissant les tables et les chaises dans la salle afin de respecter les distances nécessaires. Prenez vos masques avec vous. Le bar est fermé.

Réservations obligatoires en ligne sur notre site internet www.latour-derive.ch.

On se réjouit de vous revoir, à bientôt !

L'équipe du CTTR

60 Miles -Jazz Trio
Vendredi 14 mai 2021
Café-théâtre de la Tour de Rive

CAFE THEATRE
DE LA TOUR DE RIVE
Vendredi 14.05.2021 à 20h30
60 Miles
Vendredi 21.05.2021 à 20h30
Boogie-Woogie Night
Samedi 22.05.2021 à 20h30
Boogie-Woogie Night

Innov'Car
Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.–
Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

LA TÈNE

Préfargier : Robert De Coulon, un économe comme on fait plus

Cet homme qui a officié de 1937 à 1960 était un homme extraordinaire. En effet, il a siégé jusqu'à son dernier souffle puisqu'il est décédé le 14 avril 1960. Si, à l'époque, hommage lui a été rendu, il n'est pas inutile aujourd'hui de revenir sur le parcours mémorable de ce dernier.

Dans un dernier hommage, le Président Georges de Meuron a dit que la grande communauté de Préfargier était affligée par le décès de l'économe Robert De Coulon. Travaillé avec lui, était source de bonheur et de satisfaction intense. Il avait un caractère franc et loyal et était d'une correction absolue, remplissant sa tâche au plus près de sa conscience. Il aimait Préfargier à un point tel qu'il considérait son champ d'activité comme une chasse gardée. Gardien fidèle d'une règle de la Maison qui veut qu'un employé ne soit pas un simple salarié, mais bien une cheville ouvrière jouissant d'une certaine initiative dans son secteur, notre économe supervisait son domaine avec la fierté d'un bon administrateur. Lui qui était un ennemi de toute attitude ostentatoire, était un homme modeste ne se faisant pas valoir. Il était bon et plein de sollicitude pour ces subordonnés. Au cours de ces 23 années d'intendance, que d'améliorations et de perfectionnements n'a-t-il pas étudiés et réalisés avec l'assentiment de la Direction. A tour de rôle chaque service a eu sa part et il faudra que ça continue pour le bon renom de l'établissement. Et alors, dans le domaine des prestations sociales en faveur du personnel, avec quel ardeur et compétence ne s'est-il pas appliqué à la mise en vigueur de la Caisse de retraite dont le bon fonctionnement fut une récompense bien méritée. Et quand il sortait de Préfargier, on sait qu'il inspirait confiance aussi bien auprès des Autorités cantonales que communales. Il avait d'excellentes relations avec la Commune de Marin ce qui lui a permis de solutionner à l'avantage de Préfargier les questions importantes que sont l'eau, l'électricité, les chemin lors du remaniements parcellaire, le cadastre des maisons de Marin et la sauvegarde des rives du lac. Malgré la diversité des problèmes posés, son expérience réfléchie et conciliante lui a toujours valu de parvenir à ses fin sans mécontenter personnes.

Vraiment cet homme bien élevé et respectant fort l'avis de son prochain, mais tenant fermement à son opinion et à ses principes fondamentaux de civisme et de vieille tradition neuchâteloise.

Le Président Georges de Meuron terminera en disant qu'il gardera une reconnaissance inaltérable pour les éminents services qu'il a rendu à Préfargier et il réitérera à Madame de Coulon et famille l'expression de sa profonde sympathie.

RS

FENETRES & PORTES
Artisan depuis 1880
LIENHER MENUISERIE ▪ S.A.
SWISS Savagnier
032 853 23 24
www.lienher.ch
fabriquées au Val-de-Ruz

IMPRESSUM
Tirage : 10'500 ex.
Adresse : Bulcom, Route des Falaises 94 , 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité : Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Mise en page : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Redaction : redaction@bulcom.ch
Tarif des annonces par colonne : Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise
Abonnement : 92 francs
Délai pour les textes : mardi 17 h
www.messeiller.ch

LA TÈNE

Au lit on dort !

« Pas forcément, car il y a tant d'autres choses à faire lorsqu'on est au lit »... A Marin comme ailleurs, la réouverture des terrasses a permis certaines retrouvailles que nous conte aujourd'hui notre correspondant Remo Siliprandi avec la gouaille qu'on lui connaît...

« Et justement samedi au « Lion d'Or », on veut parler de celui-là vous l'aviez bien compris, en compagnie d'amis pas revus depuis quasiment une année, on en avait des choses à se raconter. Heureusement qu'il faisait beau avec une légère bise, mais on était bien habillé.

On a fait une revue du village avec des anecdotes revues et corrigées, enfin tout ce qu'il faut dire sur un bled comme Marin en parlant des gens, ceux qui sont toujours vivants, ceux qui sont hospitalisés, les autres malheureusement décédés, enfin tout ! Et sur les tables d'à côté c'était aussi la joie des retrouvailles. C'est incroyable, on ne se voit pas pendant quelque temps et c'est l'euphorie lorsqu'on se rencontre à nouveau. L'humain est incroyable dans sa façon de voir les choses et sa façon d'être impatient devant l'adversité. Il suffit d'une pandémie qui a malheureusement atteint le monde entier pour tout de suite être bouleversé. Et là, on pense à ce malheur qui a atteint les gens de l'Inde. Là-bas ce ne sont pas les morts qui manque, mais le bois pour les incinérer qui fait défaut, car c'est la tradition chez eux de brûler les personnes décédées.

Et oui, c'est la grippe espagnole, la peste, le choléra, tout ça qui nous est arrivé à l'époque, bien avant ce Covid 19 ! »

RS

SAINT-BLAISE

SAINT-BLAISE

Itinéraire pédestre au fil du Ruau

A la ruelle de l'Avoyer

Cette photo a été prise, à la ruelle de l'Avoyer, sur l'itinéraire de la «Balade des 12 fontaines au fil du Ruau». Pour une raison technique, elle n'a pas pu être publiée dans la chronique «Dans le vent de l'actualité» de la semaine passée.

Drôle de nom que celui de l'Avoyer. Il fait allusion à l'Avoyer Nicolas Wengi, fervent catholique, président du Conseil de Soleure, constructeur et premier propriétaire de la maison de la Dîme proche de cette ruelle. En 1533, lors d'une guerre entre catholiques et réformés, il se mit devant la bouche d'un canon. Il prononça alors cette phrase inscrite dans l'histoire: «Si on tire contre les réformés, je veux périr le premier!» Et on ne tira pas.

CZ

LA TÈNE

Le jardin coopératif de Système B s'établit à Wavre

La serre implantée sur le plateau de Wavre

Initialement imaginé comme une épicerie bio et en vrac, Système B a réorienté son projet vers un modèle coopératif participatif, en développant davantage ses valeurs démocratiques et solidaires. Organisations originales, les coopératives participatives placent les êtres humains et la solidarité au centre des réflexions plutôt que la concurrence et le profit. En ce sens, elles fournissent des produits et des services dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres.

Une épicerie participative a la volonté d'encourager une production et une consommation durables et de proximité, responsables et respectueuses de l'environnement, des exigences sociales et économiques des product-rice-eur-s et de la santé des consommat-rice-eur-s.

Pour alimenter (en partie) son épicerie sise au Roc 1 à Neuchâtel, la coopérative Système B a implanté un jardin participatif sur le plateau de Wavre juste à l'arrière des Motteresses. Une serre de belle taille permet la culture de légumes bio. Du semis au planton, du planton au légume tout est fait par les membres de la coopérative. L'équipe a dans ses plans la création d'un verger juste à côté de la serre.

En organisant la fête du planton, la coopérative voulait rendre sensibles les habitant-e-s de Wavre à sa présence sur leur commune et les faire profiter des plantons excédentaires. Vu le nombre de personnes présentes, cette manifestation a été un succès.

Si vous désirez consommer autrement ou avoir plus de renseignement sur Système B, vous pouvez obtenir des informations sur le site www.systeme-b.ch. A noter qu'il existe d'autres épiceries du genre dans la région. Et si on commençait à consommer différemment?

DJ

Dans le vent de l'actualité

«Thiel le Rouge», personnage secret

Il a fait entrer Hauterive dans l'Histoire suisse

Pas plus tard que dimanche 2 mai passé, le film de la cinéaste Danielle Jaeggi «Thiel le Rouge» a été diffusé sur RTS 2. Un document fort intéressant sur l'activité cachée de deux communistes suisses pendant une période proche de celle que nous vivons.

Le Neuchâtelois Reynold Thiel (1910-1963) était un inconnu du grand public jusqu'à ce que le journal «Le Temps» révèle, en décembre 2008 et en janvier 2009, sous la plume d'Alain Campiotti, l'histoire de «Thiel le rouge». Elle fut reprise et complétée par un documentaire réalisé par la cinéaste genevoise Danielle Jaeggi en 2019. Il fut primé au Festival du film d'histoire de Pessac. Le père de la cinéaste était un proche ami de Thiel.

Surnommé «Double-mètre» en raison de sa longueur par Jean Jérôme, un des hommes les plus influents du parti communiste français, Reynold Thiel est un pianiste virtuose, plein d'illusions, voulant changer le monde. Une vie dans l'ombre: membre des Brigades internationales durant la Guerre d'Espagne puis de la Résistance en France pendant la 2ème Guerre mondiale, créateur d'une entreprise impliquée dans le détournement de l'embargo américain frappant les pays de l'Est pendant la Guerre froide, convoyeur d'appareils cryptés sans être exhaustif. Il se trouve parmi les 80 morts dans la caravelle de Swissair Vol 306 Zurich – Rome qui tomba accidentellement le 4 septembre 1963 sur le village argovien de Dürrenäsch.

Homme de l'ombre, Reynold Thiel était un enfant d'Hauterive. Il y créa, en 1936, une «cellule secrète». Fonctionnaire de la Police cantonale de l'époque, l'agent Troyon, chargé de le pister, devenu plus tard sergent-major, écrit: «Sa maison est peuplée de fervents communistes qui se nourrissent d'idées révolutionnaires qui chantent l'Internationale». Au regard de Troyon, Denise, l'épouse de Thiel serait particulièrement violente. Thiel fut convoqué, au Château, par le conseiller d'Etat, chef du Département de justice, mais il n'a pas reconnu que sa demeure constituait un point de ralliement du front antifasciste. «Nier est un devoir quand on assume un «travail spécial» pour la révolution» affirme Alain Campiotti.

Qui aurait imaginé, qu'un de nos villages, «Hauterive avec le Vully dans le fond, le lac en miroir paisible» écrit Alain Campiotti, abrita dans les années 30 du siècle passé, à l'intérieur d'une de ses maisons, une cellule secrète où se retrouvaient clandestinement des militants, des résistants, même de vrais révolutionnaires»?

Claude Zweiacker